



Le Saint-Siège

VISITE PASTORALE DE JEAN-PAUL II À RIO DE JANEIRO

MESSE AVEC LES ÉVÊQUES, LES PRÊTRES, LES RELIGIEUX, LES RELIGIEUSES ET LES REPRÉSENTANTS DU CONGRÈS THÉOLOGIQUE PASTORAL

HOMÉLIE DE JEAN-PAUL II 4 octobre 1997

Loué soit Jésus-Christ!

«Il y eut des noces à Cana» (Jn 2, 1).1. Aujourd'hui, la liturgie nous conduit à Cana de Galilée. Une fois de plus, nous prenons part aux noces qui y furent célébrées et auxquelles furent invités Jésus, sa mère et ses disciples. Ce détail laisse penser que le banquet nuptial eut lieu dans la maison de personnes que Jésus connaissait, puisque lui aussi avait grandi en Galilée. Humainement parlant, qui aurait pu prévoir que cette occasion devait marquer, dans un certain sens, le début de son activité messianique? Et pourtant, il en fut ainsi. Ce fut en effet là, à Cana, que Jésus, sollicité par sa mère, accomplit son premier miracle, transformant l'eau en vin. L'évangéliste Jean, témoin oculaire de l'événement, a décrit en détail la succession des faits. Dans sa description, tout apparaît empli d'une profonde signification. Et, étant donné que nous sommes réunis ici pour participer à la Rencontre mondiale avec les Familles, nous devons découvrir peu à peu ces significations. Le miracle accompli à Cana de Galilée, comme d'autres miracles de Jésus, constitue un signe: il indique l'action de Dieu dans la vie de l'homme. Il est nécessaire de méditer sur cette action pour découvrir le sens plus profond de ce qui eut lieu là-bas. Le banquet nuptial de Cana nous conduit à réfléchir sur le mariage, dont le mystère renferme la présence du Christ. N'est-il pas légitime de voir dans la présence du Fils de Dieu à ces noces, un indice du fait que le mariage devrait être un signe efficace de sa présence?2. Le regard tourné vers les noces de Cana et vers ses invités, je m'adresse à vous, représentants des grands peuples d'Amérique latine et du reste du monde, à l'occasion du Saint Sacrifice de la Messe célébrée avec vous, évêques et prêtres, qui êtes accompagnés par les religieux, les représentants du Congrès théologique et pastoral de cette II Rencontre mondiale de la Famille, et les fidèles réunis dans cette cathédrale métropolitaine de São Sebastião de Rio de Janeiro. Je désire avant tout saluer mon vénéré frère, le Cardinal Eugênio de Araújo Sales, Archevêque de cette Eglise traditionnelle et dynamique, que je connais et que j'estime depuis de nombreuses années; je sais combien il est lié au Siège de Pierre. Que les bénédictions des Apôtres Pierre et Paul retombent sur cette ville, sur ses paroisses et sur les initiatives pastorales; sur les divers centres de formation du clergé, en particulier sur le séminaire archidiocésain de Saint-Joseph, dynamique et riche de vocations sacerdotales, qui accueille également de nombreux séminaristes venus d'autres diocèses; sur l'Université

pontificale catholique; sur les nombreuses congrégations religieuses, les instituts séculiers et les mouvements apostoliques; sur l'Abbaye de Notre-Dame de Montserrat; sur les confréries méritantes et, de façon générale, car il est impossible de mentionner tout le monde, mais je ne voudrais oublier personne, sur les organismes d'assistance qui se prodiguent tant pour la protection de ceux qui en ont le plus besoin. Je vous salue, très chers frères dans l'épiscopat du Brésil et du monde, ainsi que vous, qui représentez les ordinaires pour les fidèles des rites orientaux; je vous salue également, prêtres, religieux, religieuses et animateurs de la Mission populaire de l'archidiocèse; ainsi que vous, délégués du Congrès théologique pastoral, et les représentants des Eglises chrétiennes de dénominations diverses et de la communauté musulmane, ici présents. Je désire vous saluer tous, en vous exprimant mon affection profonde, mes meilleurs vœux de bien et ma Bénédiction.

3. Retournons en esprit au banquet nuptial de Cana de Galilée, dont la description évangélique nous permet de contempler le mariage dans la perspective sacramentelle. Comme nous le lisons dans le Livre de la Genèse, l'homme quitte son père et sa mère, s'unit à son épouse pour former, dans un certain sens, un seul corps avec elle (cf. *Gn 2, 24*). Le Christ répètera ces paroles de l'Ancien Testament en parlant aux Pharisiens, qui lui posaient des questions au sujet de l'indissolubilité du mariage. Ils se référaient aux prescriptions de la Loi de Moïse, qui permettaient, dans certains cas, la séparation des conjoints, c'est-à-dire le divorce. Le Christ leur répondit: «C'est en raison de votre dureté de cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais dès l'origine il n'en fut pas ainsi» (*Mt 19, 8*). Et il cita les paroles du Livre de la Genèse: «N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès l'origine, les fit homme et femme [...] Ainsi donc l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Eh bien! Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer» (*Mt 19, 4-6*). A la base de tout l'ordre social se trouve donc ce principe d'unité et d'indissolubilité du mariage, principe sur lequel se fonde l'institution de la famille et toute la vie familiale. Ce principe reçoit une confirmation et une nouvelle force dans l'élévation du mariage à la dignité de sacrement. Et quelle grande dignité, très chers frères et sœurs! Il s'agit de la participation à la vie de Dieu, c'est-à-dire de la grâce sanctificatrice et des grâces innombrables qui accompagnent la vocation au mariage, la condition de parents et la condition familiale. L'événement de Cana de Galilée semble nous conduire précisément à cela. L'admirable transformation de l'eau en vin! Voilà que l'eau, notre boisson la plus commune, acquiert, grâce à l'action du Christ, un nouveau caractère: elle devient vin, c'est-à-dire une boisson, en un certain sens, d'une plus grande valeur. La signification de ces symboles — de l'eau et du vin — trouve son expression dans la Sainte Messe. Au cours de l'Offertoire, en unissant un peu d'eau au vin, nous demandons à Dieu, à travers le Christ, de participer à sa vie dans le Sacrifice eucharistique. Le mariage, la condition de parents, la maternité, la paternité, la famille: tout appartient à l'ordre de la nature, depuis que Dieu a créé l'homme et la femme; et tout cela, à travers l'action du Christ, est élevé à l'ordre surnaturel. Le sacrement du mariage devient une façon de participer à la vie de Dieu. L'homme et la femme qui croient dans le Christ, qui s'unissent comme conjoints, peuvent, pour leur part, confesser: nos corps sont rachetés, l'union conjugale est rachetée. La condition de parents, la maternité, la paternité et tout ce qui renferme l'empreinte de la sainteté, est racheté. Cette vérité apparaît dans toute sa clarté lorsque l'on lit, par exemple, la vie des parents de sainte Thérèse de l'Enfant- Jésus; et cela n'est qu'un des innombrables exemples. Nombreux sont ceux qui connaissent les fruits de l'institution sacramentelle du mariage. A travers notre Rencontre de Rio de Janeiro, nous remercions Dieu pour tous ces fruits, pour l'œuvre de sanctification des couples et des familles, que nous devons au Christ. C'est pour cette raison que l'Eglise ne cesse de présenter, dans son intégralité, la doctrine du Christ sur le mariage en ce qui concerne son unité et son indissolubilité.

4. La première Lecture, tirée du Livre d'Esther, rappelle le salut de la nation, grâce à l'intervention de cette fille d'Israël, lors de la période de captivité babylonienne. Ce passage de l'Ecriture nous fait comprendre également la vocation au mariage, et de façon particulière, l'immense service qu'elle rend à la vie humaine, à la vie de chaque personne et de tous les peuples de la

terre: «Ecoute, ma fille, regarde et tends l'oreille [...] alors le roi désirera ta beauté» (*Ps* 45 [44], 11- 12). Aujourd'hui, le Pape désire dire la même chose à chaque famille humaine: «Ecoute, regarde: Dieu veut que tu sois belle, que tu vives la plénitude de la dignité humaine et de la sainteté du Christ, que tu sois au service de l'amour et de la vie. Tu es née des mains du Créateur et tu as été sanctifiée par l'Esprit Paraclet, pour devenir l'espérance de toutes les nations».Puisse ce service à l'humanité révéler aux conjoints qu'une manifestation claire de la sainteté de leur mariage est précisément la joie avec laquelle ils accueillent et demandent au Seigneur des vocations parmi leurs enfants. C'est pourquoi, qu'il me soit permis d'ajouter que «la famille ouverte aux valeurs transcendantes, au service joyeux du prochain, à l'accomplissement généreux et fidèle de ses obligations et toujours consciente de sa participation au mystère de la croix glorieuse du Christ, devient le premier et le meilleur séminaire de la vocation à une vie consacrée au Royaume de Dieu» (*Familiaris consortio*, n. 53). Je suis heureux, en cette circonstance, de saluer et de bénir avec une affection paternelle toutes les familles brésiliennes qui ont un enfant qui se prépare au ministère sacerdotal ou à la vie religieuse, ou une fille en route vers la consécration totale à Dieu. Je confie ces jeunes garçons et ces jeunes filles à la protection de la Sainte Famille. Que la Très Sainte Vierge Marie, espérance des chrétiens, nous donne la force et l'assurance nécessaires au cours de notre chemin sur la terre. C'est pourquoi nous lui demandons: sois notre chemin, car Toi, Mère bénie, tu connais les chemins et les sentiers qui, grâce à ton amour, conduisent à l'amour et à la gloire de Dieu. Loué soit Jésus-Christ! © Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana